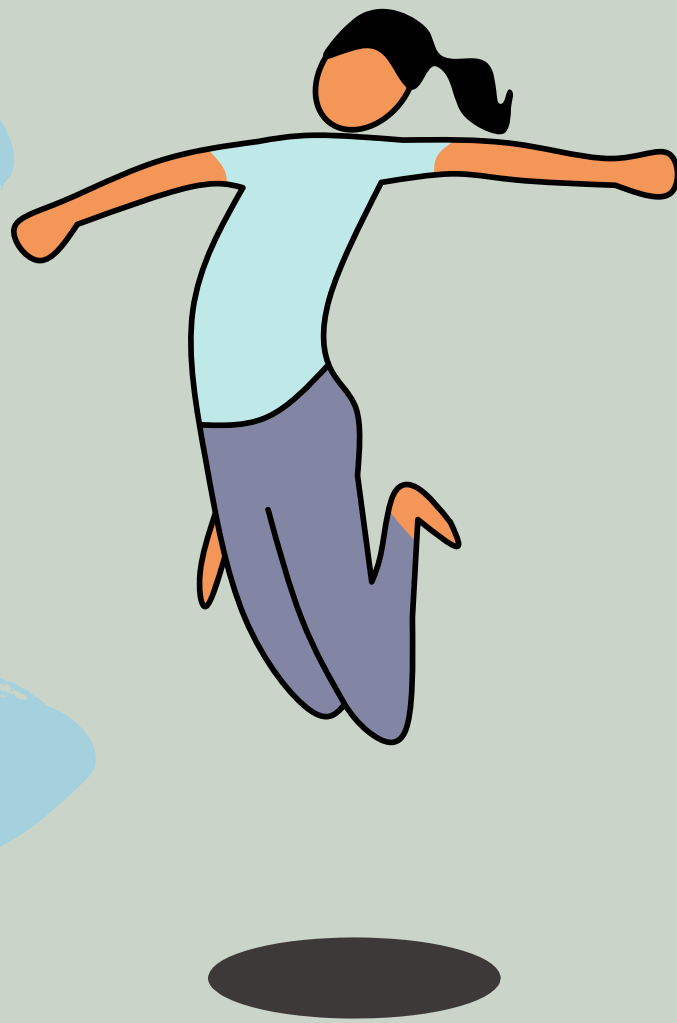


LE GUIDE POUR LES
JEUNES RETRAITÉS



RETRAITTE EN ACTION



DÉCOUVREZ LES BÉNÉFICES
DE RESTER OU
RETOURNER AU TRAVAIL
APRÈS 50 ANS

IL Y A PLUSIEURS AVANTAGES POUR LES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS À RESTER ET/OU RETOURNER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL :

Il y a plusieurs avantages pour les personnes de 50 ans et plus à rester et/ou retourner sur le marché du travail :

Maintien des compétences et de l'expérience de vie

En continuant à travailler, les personnes âgées peuvent maintenir et partager leurs compétences professionnelles, et leur expertise, ce qui peut être bénéfique pour elles-mêmes, et l'employeur.

Contribution à la société

Les personnes âgées ont souvent beaucoup à offrir en termes de sagesse, d'expérience et de perspective. Leur maintien sur le marché du travail leur permet de continuer à contribuer à la société et à partager leur expertise avec les générations plus jeunes.

Meilleure santé physique

Des études démontrent que rester actif professionnellement peut contribuer à une meilleure santé physique pour les personnes âgées, en les encourageant à rester en mouvement et à garder un mode de vie actif.

Bien-être social et mental

Le travail peut offrir aux personnes âgées une structure quotidienne, un sentiment d'utilité et de contribution, ainsi que des interactions sociales avec les collègues, ce qui peut avoir un impact positif sur leur bien être mental et émotionnel.

Sécurité financière

Le maintien et/ou retour sur le marché du travail permet aux personnes de 50 ans et plus de continuer à gagner un revenu, ce qui contribue à une sécurité et stabilité financière.

Retardement de la retraite

Pour certaines personnes âgées, rester et/ou retourner sur le marché du travail permet de retarder leur retraite, ce qui peut avoir des conséquences à long terme, notamment une augmentation des prestations de retraites.

Vous avez besoin d'appui pour retourner sur le marché du travail ?

Contactez-nous !

travail@rane.ns.ca